

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

<p>DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 21 X0001</p> <p><u>Déposée le</u> : 06/01/2021</p> <p><u>Avis de dépôt affiché le</u> : 07/01/2021</p>	<p>DEMANDEUR : Monsieur Boulet Marc 6 lotissement la chataigneraie 33370 Tresses</p>
<p><u>Adresse du terrain</u> : 6, lotissement la chataigneraie</p> <p><u>Commune</u> : Tresses</p> <p><u>Parcelle(s)</u> : AH21</p>	
<p><u>Destination</u> : Démolition abri de jardin, Construction d'une cuisine d'été couverte et non close de 7m² Abri de jardin 4.99m²</p>	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 06/01/2021, par Monsieur Marc Boulet, enregistrée sous le numéro DP 33535 21 X0001, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 06/01/2021.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Établi à Tresses, le 11/01/2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,
Christophe VIANDON

